

Exercice 2009 - Budget Principal - Affectation des résultats de l'exercice 2008 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal vient de voter le compte administratif de la collectivité pour l'exercice 2008.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2008 du Budget Principal sont les suivants :

↳ Section d'investissement

Réalisations 2008 :

Dépenses réalisées	- 112 321 640,18 €	
Recettes réalisées	+ 95 768 101,98 €	

	- 16 553 538,20 €	(1)

Restes à réaliser 2008 :

Dépenses à reporter	- 23 283 469,00 €	
Recettes à reporter	+ 17 775 437,00 €	

	- 5 508 032,00 €	(2)
Besoin d'autofinancement global (1)+(2)	- 22 061 570,20 €	

Le programme d'investissement 2008 fait apparaître au 31/12/2008 un besoin d'autofinancement complémentaire de 22 061 570,20 €.

↳ Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 :

Dépenses réalisées	- 142 845 080,33 €
Recettes réalisées	+ 173 409 522,50 €

Excédent de fonctionnement	+ 30 564 442,17 €

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2008 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2009 voté le 26 février 2009.

Propositions

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2009, à savoir :

☞ 22 061 570,20 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2008.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes d'investissement de 22 061 570,20 € au chapitre 10.01/1068.20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

☞ 8 502 871,97 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes au chapitre 002.01 /002.20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (2 abstentions) de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. BONNET, M. SASSARD, M. OMOURI, Mme M. JEANNIN (2), Mme GELIN), a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.

EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

II - Présentation générale du budget	II
Vue d'ensemble	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	142 845 080,33	G	164 905 772,18
	Section d'investissement	B	94 188 611,56	H	95 768 101,98

+

+

Reports de l'exercice N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	8 503 750,32
	Reports en section d'investissement (001)	D	18 133 028,62	J	

si déficit

(si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	A+B+C+D	255 166 720,51	G+H+I+J	269 177 624,48
--	---------	----------------	---------	----------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	23 283 469,00	L	17 775 437,00
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	23 283 469,00	K+L	17 775 437,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	142 845 080,33	G+I+K	173 409 522,50
	Section d'investissement	B+D+F	135 605 109,18	H+J+L	113 543 538,98
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	278 450 189,51	G+H+I+J +K+L	286 953 061,48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap./art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 23 283 469,00	L 17 775 437,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 475 437,00
13	Subventions d'investissement		14 300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 106,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 617 420,00	
204	Subventions équipement versées	1 945 968,00	
21	Immobilisations corporelles	2 344 083,00	
23	Immobilisations en cours	16 124 306,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	248 586,00	
27	Autres immobilisations financières		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).